

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article903>

Les étangs de Belval-en-Argonne.

- Revue N°65 -

Date de mise en ligne : dimanche 28 décembre 2014

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés



Commençons par situer le village de Belval-en-Argonne. Son territoire est à l'est du département de la Marne, dans l'arrondissement de Sainte-Ménéhould et le canton de Givry-en-Argonne. Il est limitrophe du département de la Meuse par le sud. C'est actuellement un village de 50 habitants.

Le plan d'eau a une superficie de 203 hectares, soit 14% du territoire. La charte de 1506 est le premier document qui parle clairement du grand étang de Belval et des usages qui lui sont attachés. Ce n'est qu'au milieu du XVIIIème siècle que la digue intermédiaire, les étangs latéraux et le fossé de contournement ont été construits. Aujourd'hui le site comprend quatre étangs : l'étang principal, appelé l'étang du bas, l'étang du haut et deux étangs plus petits : l'étang du Praillon et l'étang du Normand. En 1661 Â« les terres et seigneuries de Belval, Charmontois-le-Roi, le Châtelier Â» deviennent la propriété d'Antoine Guérapin de Vauréal..



Jusqu'au début du XIXème siècle, la terre de Belval appartiendra à la famille de Vauréal. Puis les propriétaires se succèdent et en 2007 le propriétaire assèche en grande partie l'étang du Bas pour cultiver du maïs et détruit les roselières et les boisements humides en périphérie.

En 2008, l'étang est en vente. Les habitants de Belval, les amoureux de la nature, nos voisins belges qui viennent dans notre région photographier et étudier la faune et la flore se mobilisent. En 2009, trois associations et la commune de Belval rachètent le site et sauvent ce lieu, phare de la biodiversité pour la région. Ces trois associations sont : **Natuurpunt**, association belge de la protection de la nature, **le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne**, **la LPO-France** (ligue de protection des oiseaux) et la commune de Belval. Ces associations ont pu acheter le site grâce aux subventions de l'agence de l'eau Seine-Normandie, de la région, de l'Europe et de la commune.

Des travaux commencent en 2011 (réfection de la digue, mise en eau) et en juillet 2012, grâce à une procédure engagée par les propriétaires, les étangs sont classés Â« **réserve naturelle régionale (r n r)** Â» par le Conseil régional de Champagne-Ardenne. Ce qui offre ainsi la reconnaissance officielle d'un site remarquable pour ses intérêts à la fois floristiques et faunistiques. Actuellement, les conseils régionaux ont la compétence de créer et de gérer les réserves naturelles régionales ayant pour objectif de protéger les sites naturels présentant un intérêt écologique ou géologique. Depuis 2008, six réserves naturelles ont ainsi vu le jour en Champagne-Ardenne.

La gestion du site est assurée par le conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et la LPO. Ils ont chacun missionné un salarié : **Marine Bochu**, qui a la charge de réaliser des inventaires écologiques, de préparer et de suivre les travaux de gestion : entretien des sentiers et des digues, débroussaillage et du suivi administratif de la réserve. Une végétation riche et diversifiée se partage les lieux. Quelque 270 espèces végétales ont été recensées dont 6 rares et exceptionnelles en Champagne-Ardenne. La roselière fait l'objet d'un protocole de suivi précis. L'objectif pour les gestionnaires n'est pas d'augmenter les surfaces déjà très importantes de roselières mais plutôt

Les étangs de Belval-en-Argonne.

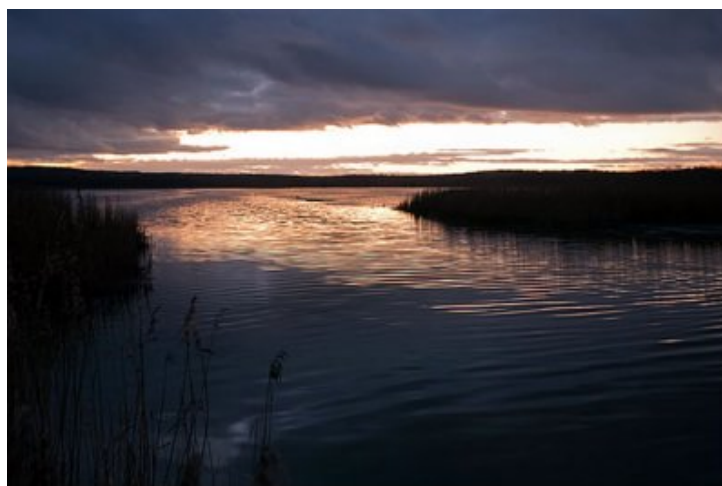
d'améliorer la « bonne santé » de ces milieux. **Rémi Hanotel**, chargé d'études LPO est plus particulièrement chargé du suivi des oiseaux et de la réalisation d'animations.

La réserve est le paradis des oiseaux : plus de 170 espèces fréquentent ces étangs chaque année, dont certaines espèces nicheuses particulièrement menacées en France et en Europe : colverts, milouins, sarcelles, grèbes, milans et le **butor étoilé**. Cet oiseau fait partie de la famille des échassiers. C'est une sorte de héron trapu. Sa tête est surmontée d'une calotte noire et son bec est encadré de deux moustaches noires. Son plumage brun doré est tacheté de noir. C'est une espèce très menacée. Sa population est en déclin rapide en Europe et aurait chuté de 35 à 45% en France en 30 ans. Il n'en resterait que 300 couples.



C'est un oiseau très discret sauf lorsqu'il chante. Durant la période des amours, le mâle pousse un cri terrifiant qui s'entend à 5 kilomètres à la ronde. On le surnomme « le boeuf des marais » car son cri ressemble à celui d'un taureau. En 2013, deux mâles chanteurs ont été entendus sur la réserve.

Il doit falloir beaucoup de patience pour apercevoir ce joli petit oiseau en photo sur le dépliant des étangs et qu'on appelle la **gorgebleue à miroir**. Elle affectionne les milieux marécageux peuplés de saules et de roseaux, c'est aussi une espèce menacée et bénéficie d'une protection spéciale. Alain, membre du club photo de l'association « Via les Vertes Voyes » a eu la chance de la photographier. On peut d'ailleurs voir les très belles photos prises par les membres du club sur le site « les photos de l'Argonnais oncl'ikou ».



En 2013, dans la continuité des années précédentes, les travaux d'entretien et de restauration se sont poursuivis.

Les étangs de Belval-en-Argonne.

Pour la première fois depuis l'acquisition du site, l'étang a été pêché. Pêche traditionnelle comme on la pratique en Argonne depuis le Moyen Age. Parmi les brochets, carpes., se trouvaient plusieurs loches d'étang. La découverte de ce petit poisson qui vit dans la vase est une première pour le département de la Marne (source onema). Cette espèce est par ailleurs très rare en France.

Fin 2013, en partenariat avec Â« Via les Vertes Voyes Â» (association d'un quartier de Sainte-Ménéhould), un verger conservatoire a été planté. Ce verger est composé de variétés rustiques de fruitiers d'Argonne. Il a pour objectif de conserver des variétés anciennes locales.

Quels sont les projets pour l'avenir ? Un observatoire ornithologique est en cours d'installation à l'emplacement du futur observatoire. Un premier observatoire panoramique devrait voir le jour au niveau du verger et devrait être labellisé tourisme handicap. Un second sera, quant à lui, situé en bordure sud-est de l'étang principal.

Il faut souligner que de nombreux bénévoles sont très motivés et très présents sur le site. D'ailleurs trois conservateurs bénévoles, relais locaux des gestionnaires et des propriétaires, assurent également, selon leurs compétences, diverses missions.

L'étang étant classé réserve naturelle, il est interdit au public en dehors du sentier balisé ouvert toute l'année. Il est également demandé aux promeneurs de respecter quelques règles élémentaires.

Que dire de plus sur les étangs de Belval ? Qu'il faut y aller ! La nature est belle en toute saison !

Des animations ont déjà eu lieu en 2014 : la journée mondiale des zones humides en février, la nuit du butor étoilé en mars et une autre au mois d'août, la 4ème fête des étangs.

Merci à Marine Branchu qui m'a reçue dans son tout nouveau bureau situé à côté de la Mairie de Belval. En plus de ses informations je n'ai fait que reprendre les données du dépliant et de la lettre d'information n°1 sur la réserve.

Pour terminer, je vais reprendre cette citation que M. Philippe Gille rapporte dans la lettre d'information :

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.



Illustrations Â« V.V.V. Photo Â»